



Photo Stéphane Martin

Selon le Réseau d'information, le démantèlement du système de gicleurs a eu des conséquences irrémédiables.

Le Réseau d'information fait ses recommandations

Le JOURNAL

Le Réseau d'information sur les municipalités propose à la Ville de Rivière-du-Loup de reconstituer le bâtiment patrimonial détruit le 27 juillet dernier dans l'incendie de l'usine Calko.

Dans un communiqué envoyé aux médias, le réseau indique que la Ville de Rivière-du-Loup ayant reconnu par le passé la qualité historique du bâtiment principal du complexe, qu'il serait logique de la voir adopter les mêmes objectifs que la Ville de Québec dans la restauration de son Manège militaire, c'est-à-dire la reconstitution à l'identique de l'architecture remarquable qui le caractérise.

« La partie historique du complexe Calko constituait le plus imposant bâtiment du

patrimoine industriel de la MRC de Rivière-du-Loup », d'indiquer le porte-parole du réseau, Roger Plante.

« Perte totale, il avait été érigé en 1887. En janvier, le Réseau avait proposé d'en faire, à proximité du parc des Chutes et de sa centrale hydroélectrique, un lieu touristique au même titre que la Pulperie de Chicoutimi qui abrite un musée et une salle de spectacle », de poursuivre Roger plante.

Le Réseau déplore que la Ville ait refusé de dévoiler les modalités des assurances couvrant le domaine

Kogan. De plus, il considère que la Ville aurait dû négocier lors de l'achat afin que le système de gicleurs ne soit pas démantelé, une omission qui a eu des conséquences irrémédiables.